



Ecublens Infos

www.ecublens.ch

N° 18 Avril 2012

Editorial



Aménagement du territoire, urbanisme, police des constructions et mobilité, tel est l'intitulé de mon dicastère

Un article de loi sur l'aménagement du territoire a été introduit en 1969 pour la première fois dans la Constitution fédérale. La Confédération, les cantons et les communes sont tenus de veiller ensemble à assurer une utilisation mesurée du sol (seuls 30% de la superficie totale du pays se prêtent à une utilisation intensive). Ils s'y emploient notamment en coordonnant les activités qui ont des effets sur l'organisation du territoire et en réalisant une occupation du sol propre à garantir un développement harmonieux de l'ensemble du pays. La loi sur l'aménagement du territoire prévoit la réalisation des tâches selon une répartition entre la Confédération, les cantons, les régions et les communes.

Pour la Confédération: «conception du territoire», buts et principes à respecter pour toutes les planifications d'aménagement et «plans sectoriels» pour les différentes infrastructures (ex.: aviation, armée, CFF). Pour les cantons: le plan directeur cantonal est l'outil principal de planification, les thèmes traités sont l'urbanisation, la nature et le paysage, les transports, l'approvisionnement en eau et en énergie, la gestion des déchets, etc.

Pour les communes: le plan directeur communal contient des objectifs généraux de développement en fonction des stratégies définies au niveau cantonal et fédéral.

En Suisse, 11 hectares de terres agricoles disparaissent chaque jour, ce qui représente près de 1,3 m² par seconde. Environ deux tiers de ces surfaces sont dévolus à l'urbanisation. Le reste se compose pour l'essentiel de prairies et pâturages abandonnés, peu à peu gagnés par la forêt.

En dix ans, le canton de Vaud a connu une croissance démographique exceptionnelle, sa population a augmenté de 92200 habi-



Shanju

10 ans qu'ils font le cirque à Ecublens

Le poney devient un compagnon de jeu, un acteur à part entière

tants (+15%) pour atteindre 708200 personnes fin 2010. D'après les statistiques, le canton comptera 150000 habitants de plus d'ici 2030, ce qui pose des défis majeurs en terme de transports, d'équipements et surtout de logements.

Actuellement, la population dans le nouveau district de l'Ouest lausannois est de 68232 personnes, il est prévu à l'horizon 2020, 30000 à 40000 habitants/emplois supplémentaires.

La Confédération motive les agglomérations à densifier et à développer des projets en conformité avec les principes de durabilité par un cofinancement pouvant aller jusqu'à 40% pour des investissements favorisant la mobilité afin d'éviter le mitage du territoire et les déplacements en transports individuelles.

Notre Commune n'échappe pas à ce développement extraordinaire, la volonté de

la Municipalité est de veiller à la quintessence des intérêts des uns et des autres pour que chaque résident se sente écouté, et, nous l'espérons, comblé.

*Didier Lannaz
Conseiller Municipal
Urbanisme et mobilité*

Sommaire

● Ecole de cirque Shanju	1-2
● Agenda	3
● Infos officielles	6-9
● Nouvelle école de peinture	10
● Festival Rock Band Night	12-13

Shantih Breikers, acrobate, voltigeur, jongleur et cavalier et Judith Zagury Breikers, comédienne et cavalière, se sont rencontrés au cirque Zingaro et fondent ensemble, en 2002, l'École-Atelier Shanju à Ecublens. Alors composée de deux professeurs, de six poneys, de leurs trois chevaux et d'une poignée d'élèves, aujourd'hui les locaux accueillent vingt-six chevaux et poneys, trois employés à mi-temps, plusieurs professeurs et plus de deux cents élèves.

Durant ces dix années d'existence, les installations situées «En Vallaire», se sont développées et comprennent un cirque avec une piste de douze mètres, un manège de taille respectable, des écuries bien équipées, de vastes zones de détente pour les animaux et la résidence du couple et de leur fille.

La philosophie de l'école

L'École-Atelier Shanju oriente ses méthodes d'enseignement vers le cirque contemporain. C'est la seule école de cirque avec des animaux. Les élèves dès cinq ans apprennent à comprendre et à développer une relation avec l'animal. Les ateliers touchent toutes les disciplines de l'art de la piste, sans rechercher la virtuosité ou la compétition. Chez Shanju, on ne dompte pas, on ne dresse pas les animaux; on communique avec eux, ils deviennent des personnages à part entière.

Les spectacles

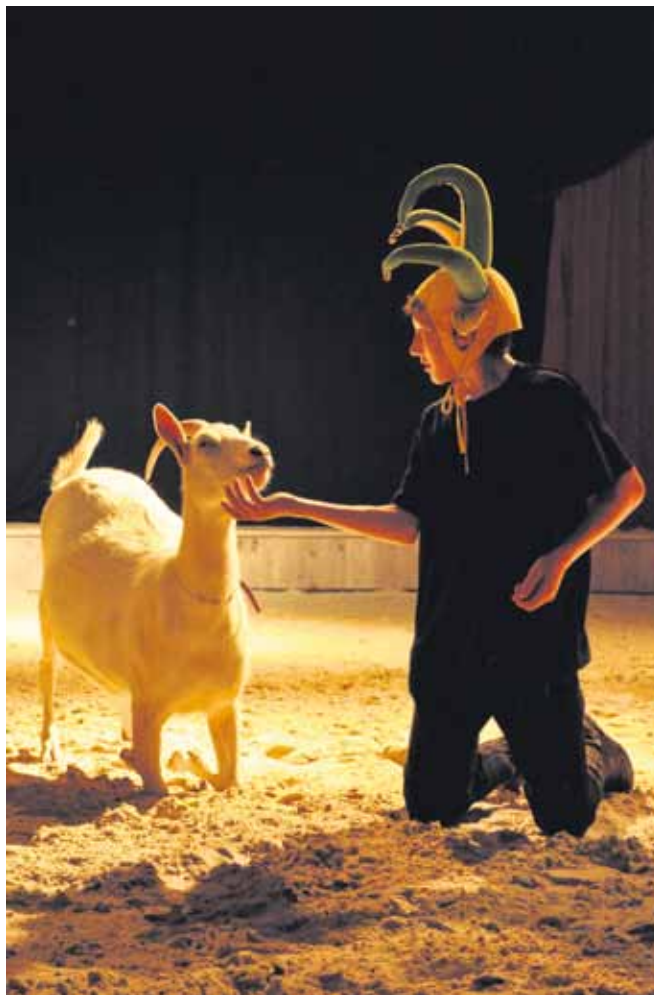
Les spectacles sont l'aboutissement de plusieurs années d'apprentissage et de nombreuses répétitions. C'est l'occasion pour les enfants de montrer à leurs parents le résultat de leur travail.

En 2004, Shantih et Judith créent la Compagnie Shanju et donnent leur premier spectacle «Esquisse» à Ecublens. Depuis lors, cinq spectacles ont été présentés dans la région et un projet de grande ampleur «Ecoute» est en préparation pour novembre 2012 sur le site de Vallaire.

Pour la quinzaine d'élèves fidèles et les quelques artistes confirmés de la Compagnie, la création d'un grand spectacle ouvert au public est le dénouement de leurs réflexions. Une mise en scène recréant des univers à partir de leur imaginaire. Avec la confiance, l'exigence et la solidarité enseignées par Shanju, ils se donnent avec plaisir sur la piste.

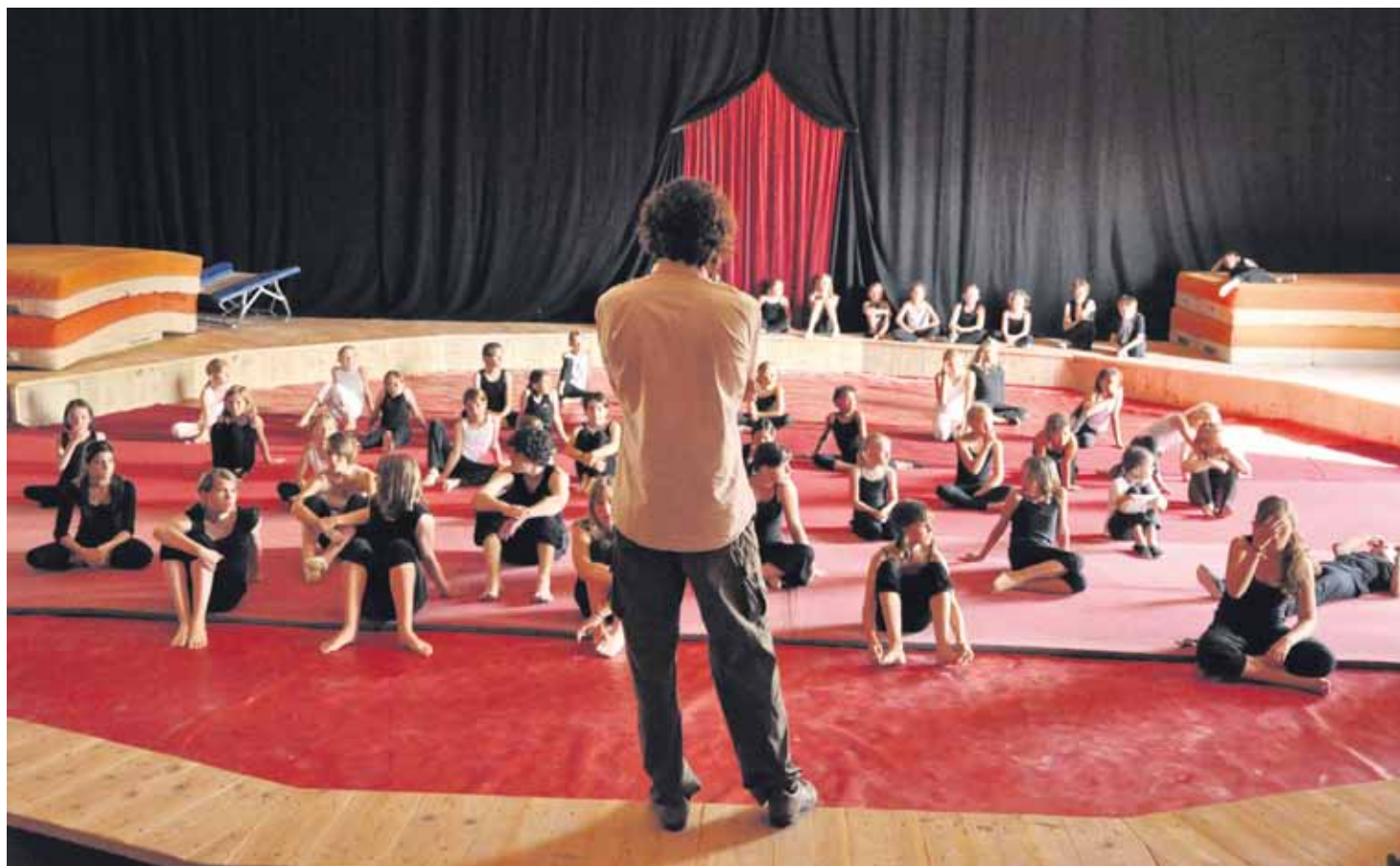
On se réjouit déjà de découvrir leurs performances.

Pour plus de renseignements: www.shanju.ch



L'École-Atelier développe une relation, une communication sincère avec l'animal

GAF



Les enfants en répétition sur la piste du cirque

© Shanju

Avril

1 Culte des Rameaux
9 h 15 Eglise d'Ecublens
10 h 45 Eglise de St-Sulpice
Paroisse Ecublens / St-Sulpice

8 Culte Aube de Pâques + déjeuner
6 h Eglise d'Ecublens
10 h Culte de Pâques
Eglise de St-Sulpice
Paroisse Ecublens / St-Sulpice

12 Conférence d'Olivier Isler
Plongeur souterrain
20 h 30 Grande salle du Motty
Ecublens Animation

18 Thé dansant
14 h à 17 h Grande salle du Motty
Ecublens Animation

23 au 5 mai Festival Fécule
Selon horaire *Grange de Dorigny / UNIL*

27 au 13 mai Mikhail Nagoga – Photographie
Selon horaire *Galerie du Pressoir*

Mai

5 et 6 Concours Complet La Garence
Toute la journée – Parc de La Garence
La Garence

6 Philippe Vanned – Concert jazz-piano
Selon horaire *Galerie du Pressoir*

10 Repas de soutien
11 h Restaurant de Dorigny *FC Ecublens*

12 Vide-grenier
9 h à 15 h Collège d'Epenex
Ecublens Animation

15 A.G. Paroisse catholique de Renens
20 h Grande salle sous l'église
Paroisse catholique St-François

17 Tournoi juniors
Journée – Stade du Croset *FC Ecublens*

31 Conseil d'établissement
18 h Salle polyvalente, collège du Pontet
Ecoles d'Ecublens

Juin

2 Fête du Printemps
Journée *Galerie du Pressoir*

2 Fête interculturelle
16 h à 24 h Collège du Pontet
Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers

2 Chinoise familiale de soutien
18 h Grande salle du Motty *VBC Ecublens*

3 Fête de l'Alliance
10 h à 12 h Eglise d'Ecublens
Paroisse Ecublens / St-Sulpice

9 Chantée avec plusieurs chorales
16 h 30 Espace Nicollier, collège du Pontet
Echo des Campagnes

13 Concert Bavaria
20 h Mon Repos / Grande salle du Motty
Ecublens Animation

16 Fête de la St-Jean
12 h Four de Rengès *Amis du four de Rengès*

22 Soirée de démonstration
20 h Salle du Croset *Actigym*

30 Finale vaudoise des tests de gymnastique
8 h Salle du Croset *Actigym*

Juillet

7 au 9 Fête de l'Abbaye
Selon horaire – Place de fête du Pontet
Abbaye des Patriotes

13 Festival Country
Dès 18 h 30 Place de fête du Pontet
Association Destiny

14 Brunch, Course à pied, et Festival country
Dès 9 h Place de fête du Pontet
Association Destiny

Mise à jour hebdomadaire et complément d'information sur www.ecublens.ch

Plongez dans le monde souterrain d'Olivier Isler
Jeudi 12 avril à 20h30 au Motty
Entrée: Fr. 15.-

ecublens animation

Vide Grenier
Samedi 12 mai 2012 de 9h00 à 15h00
Collège d'Epenex

ecublens animation

Valorisation des déchets compostables: restes de repas et végétaux

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

C'est avec une grande satisfaction et une certaine fierté que nous pouvons annoncer une progression annuelle de 10% du tonnage des déchets compostables ménagers pris en charge par la collecte au porte à porte. C'est un signe clair témoignant du bon fonctionnement de ce nouveau service mis en place au printemps 2009.



Ce succès est attribuable aux habitants de notre Commune qui soutiennent ce projet et qui continuent ce geste citoyen jour après jour.

A l'heure où notre société produit de plus en plus de déchets, les filières de recyclage et d'incinération se doivent d'être performantes en s'adaptant sans cesse aux modes de consommation. Mais au final, l'acteur essentiel pour la réussite des objectifs visant à un meilleur tri, c'est vous. Vous seuls détenez le pouvoir de décider si votre déchet sera trié, revalorisé, recyclé ou au contraire, sera incinéré via le sac à ordures ménagères.

C'est pourquoi, il est du devoir de chacun de trier ses déchets, en particulier les restes de repas crus ou cuits. Ces derniers ont une incidence considérable sur les comptes communaux, car ils constituent encore une masse importante au sein des déchets ménagers (30% du poids du sac poubelle); composés essentiellement d'eau, ils nuisent au bon fonctionnement d'un incinérateur.

Par contre pour la fermentation nécessaire à la production de biogaz, cet apport de liquide s'avère essentiel. Les restes de repas crus ou cuits ne doivent en aucun cas finir au fond du sac à ordures; ils sont à déposer dans les containers bruns pour pouvoir être revalorisés dans une installation de méthanisation. Cette dernière contribue à une meilleure utilisation de nos ressources naturelles en produisant du biogaz et du compost de haute qualité.

L'installation de méthanisation de Lavigny qui reçoit nos déchets organiques peut traiter annuellement jusqu'à 12500 tonnes de déchets. Le gaz produit (environ 7200 MWh, soit l'équivalent de 800000 litres d'essence) est introduit dans le réseau de Cosvegaz. Le produit solide résultant de la production de gaz est transformé en compost. Avec 10 kg de déchets organiques on peut ainsi produire 1 m³ de biogaz, soit l'équivalent de 0.6 litre de carburant.

Aujourd'hui, les sacs de déchets ménagers, actuellement incinérés à l'usine TRIDEL à Lausanne, contiennent encore trop de déchets qui devraient être acheminés vers les filières de valorisation (boîtes de conserve, alu, fer blanc, papiers, carton, PET, verre [surtout les petits flacons], piles, déchets inertes, métaux divers, composants électroniques, produits toxiques, etc.)

Nous comptons donc sur votre active collaboration afin d'améliorer encore notre taux de recyclage communal. Merci.

Pour tous renseignements, vous pouvez consulter notre site internet

www.ecublens.ch

ou contacter le service des travaux, infrastructures, domaines et environnement qui est à votre disposition

au n° de téléphone suivant: 021 695 60 14



Des informations spécifiques pour vous guider dans les différentes filières du recyclage, figurent aussi dans le calendrier des déchets, distribué à chaque ménage en fin d'année. Ce document est à conserver à la vue de toute la famille, afin que chacun puisse participer activement à la préservation de notre environnement.

PA Meylan



www.kifontaf.ch,

une référence pour les jeunes en recherche de solutions

Poursuivre son parcours scolaire ou entreprendre un apprentissage?

Faire un stage?

Trouver une aide financière ou régler un conflit avec un maître d'apprentissage? Connaître les ficelles des p'tits boulots ...

Beaucoup de solutions existent pour les jeunes, mais aucun organisme ne les avait, jusque-là, répertoriées. Lausanne Région a donc décidé de créer le site www.kifontaf.ch, apportant une foule d'informations aux adolescents.

JOWA

Places d'apprentissage 2012



Pour août 2012, nous proposons les places suivantes:

- **Boulangier-pâtissier-confiseur (h/f)**
- **Technologue en denrées alimentaires (h/f)**
- **Praticien en denrées alimentaires (h/f)**

Nous avons éveillé votre intérêt? Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature comprenant CV, copies des deux derniers bulletins scolaires, et du multicheck artisanal.

JOWA SA

Boulangerie Ecublens, Service du personnel, Larges Pièces A, Case Postale 179, 1024 Ecublens

Plus d'informations sous:

www.jowa.ch

www.migros.ch/formation_professionnelle

Piéton, cycliste ou automobiliste: du respect sur la route!

Un piéton traverse en dehors des passages cloutés mais se plaint des cyclistes circulant sur le trottoir. Le cycliste reproche aux automobilistes de ne pas respecter l'espace qui lui est dévolu. Et l'automobiliste estime que la route lui appartient. Autant de situations qui agacent.

Nous avons tous le sentiment d'être envahi par les autres usagers des voies de circulation à un moment ou à un autre. Il en résulte une irritation due au manque de respect dont les autres font preuve, mais nous nous autorisons quand même parfois une légère entorse aux règles de circulation.

Les règles de circulation sont pour tous

Piétons

- Traversez sur les passages piétons
- Assurez-vous que les véhicules ont le temps de s'arrêter



Trottinettes, rollers

- Utilisez les trottoirs
- Respectez les piétons
- Adaptez votre vitesse pour un éventuel arrêt sur une courte distance

Cyclistes

- Utilisez les bandes cyclables
- Descendez de vélo lorsque vous vous trouvez sur un trottoir ou dans les passages cloutés



Automobilistes

- Respectez les piétons
- Adaptez votre vitesse afin qu'elle vous permette de vous arrêter dans les temps

La cohabitation entre les différents usagers de la route est parfois difficile. Elle demande de part et d'autre un mélange de savoir-vivre et de fair-play.

Le Conseil intercommunal adopte le préavis sur le regroupement de la POL

Dans sa séance du 22 février 2012, le Conseil intercommunal a adopté à l'unanimité le préavis permettant le déménagement de la POL. Il donne l'aval au Comité de direction pour la signature du contrat de bail.

Les 31 représentants des huit communes de l'Ouest lausannoise ont accepté à l'unanimité le préavis portant sur le regroupement des services de la POL dans les locaux à construire à la route des Flumeaux 41 à Prilly.

100 collaborateurs répartis sur les sites de Chavannes-près-Renens, Prilly et Renens déménageront à l'automne 2013 sur une surface de 1490 m², comprenant deux-sols pour les garages et la zone carcérale, ainsi que deux étages complets et une partie du troisième étage.

Les postes de ville existant dans les sept communes du district ne sont pas touchés par ces changements.

SBB CFF FFS

En partenariat avec la Ville de Renens et la Police de l'Ouest lausannoise, les CFF ont mis en place un programme de parrainage qui contribue à lutter contre la violence et les incivilités sous le label «RailFair – c'est plus de fairplay en gare».

Votre intérêt?

Vous avez envie de contribuer à augmenter le sentiment de sécurité et à la bonne image de la gare de Renens. Cette expérience bénévole, pour laquelle vous recevez une formation spécifique, qui peut être utile tant dans votre vie professionnelle que privée, vous motive?

Devenez marraine ou parrain de la gare de Renens

Séance d'information le 26 avril 2012 de 18h à 20h
Salle de conférences de la Salle de spectacles,
rue de Lausanne 37 à Renens

Avons-nous éveillé votre intérêt?

Inscrivez-vous auprès de:

Par téléphone:

– RailFair, CFF, Jhonny Domingues:

079 576 24 81

– RailFair, Police de l'Ouest: Christian Hautle, 021 632 76 59

Par écrit:

– Ville de Renens, Programme RailFair, Case postale 542, 1020 Renens;

– Courriel: jhonny.domingues@vmzsbb.ch



INFO-CROISSANTS ECUBLENS

VOIS AUX DISTRIBUTEURS D'ARGENT ET AUTRES, COMMENT FAIRE POUR LES ÉVITER ?

Le sergent Aeberhard de la police de l'ouest lausannoise vous rendra attentifs à comment éviter les vols aux distributeurs d'argent et répondra à vos questions.

Lieu	Salle des sociétés au collège du Croset Ch. du Parc 1, 1024 Ecublens
Horaires	Mercredi 18 avril 2012 De 9h à 11h
Participation	5 fr. (café et croissant compris)
Renseignements	Natascha Sciuscio Montagna animatrice régionale 079 767 53 90

LOISIRS ET RENCONTRES



Pour le bien-être moral, physique et matériel des personnes en âge AVS.



www.vd.pro-senectute.ch

Toute la population attendue pour célébrer le district de l'Ouest lausannois

La Préfecture de l'Ouest lausannois en collaboration avec les communes du district organisent le 23 septembre 2012:

«Cap sur l'Ouest» la fête de l'Ouest lausannois en mobilité douce.

Cette journée placée sous le signe de la mobilité douce a pour but de célébrer la création du district de l'Ouest lausannois. Cette manifestation répond à une volonté des communes de fédérer les 70000 habitants que recense le District de l'Ouest autour d'une entité dynamique, en plein essor.

Les habitants auront la possibilité de découvrir les 8 communes du district (Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crislier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix) sur un parcours d'environ 23 km partiellement fermé à la circulation. La manifestation est gratuite pour tous les participants. Chacun est libre de rejoindre ou quitter le parcours, de choisir son trajet et son rythme, comme bon lui semble. Notons toutefois que la circulation se fera dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour préserver au mieux la sécurité et profiter ainsi d'une balade en famille, entre amis, à pied, en roller, à vélo ou encore en trottinette.

L'implication des élus locaux, des autorités, des sociétés locales et les moyens mis en œuvre témoignent ainsi de la volonté de faire de cette journée un rendez-vous intercommunal d'exception.

Vous trouverez toutes les informations, ainsi que des images relatives à la manifestation sur notre site internet: www.cap-ouest-lausannois.ch

Nous restons à votre disposition pour tous compléments d'informations.



Les Municipalités des communes du district de l'Ouest lausannois

Des changements au sein de l'administration communale

En pleine croissance depuis des années et à la suite des recommandations de l'IDHEAP, découlant de l'étude du fonctionnement de l'administration communale, le Service des affaires sociales, culturelles et de loisirs qui regroupait l'administration de deux Directions, a été scindé en deux.

Ainsi, depuis le 1^{er} avril dernier, nous trouvons:

le Service des affaires sociales et de la petite enfance, avec à sa tête:

- M. Serge Nicod, chef de service, qui continuera à occuper ses locaux actuels à la place du Motty 4 – 021 695 33 80; et

le Service de la Culture, des sports et de la jeunesse, nouvellement créé, avec à sa tête:

- M. Romain Miceli, chef de service, qui a pris ses fonctions le 2 avril 2012 et dont les locaux se trouvent au 1^{er} étage du bâtiment Mon Repos, ch de la Colline 5 – 021 695 33 50.

Ce nouveau service traitera en particulier les demandes concernant: l'Union des sociétés locales, la Bibliothèque communale, le Centre de jeune, le sport en général, le journal communal, les panneaux lumineux, Ecublens Animation, la Commission d'intégration Suisses-Etrangers et les Eglises.

Avis

Le contrôle des habitants vous informe que le nombre d'habitants à Ecublens au 31 décembre 2011 est de:

11 341 hab.



Fonds communal d'encouragement pour le développement durable

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les quatre communes propriétaires du Service Intercommunal de l'Electricité SA (SIE SA) perçoivent une taxe de 0,1 centime par kilowatt heure auprès de tous les consommateurs d'électricité. Cette taxe est destinée à financer un fonds communal d'encouragement pour le développement durable.

Dans le respect du règlement voté, une commission consultative du fonds a été nommée. Elle a établi des dispositions et un programme d'attribution des subventions. Ces deux documents ont été revus récemment et les dernières modifications adoptées par la Municipalité sont entrées en vigueur en date du 6 février 2012.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité souhaite:

Sensibiliser la population à la problématique énergétique.

Inciter la population à réduire sa consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.

Développer la mobilité douce sur le territoire communal.

Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

Le programme d'attribution des subventions apporte des aides dans les domaines suivants:

Analyse énergétique. Cette première étape donne aux propriétaires une connaissance des actions à entreprendre pour mieux isoler leur logement et réduire à terme leurs coûts d'énergie.

Assainissement des constructions. Remplacement des fenêtres, isolation des bâtiments ou encore rénovations de type Minergie.

Nouvelle construction. Constructions Minergie P ou Minergie Eco.

Capteurs solaires. Capteurs solaires thermiques et photovoltaïques.

Chauffage. Cogénération, vannes thermostatiques ou installation d'une pompe à chaleur.

Mobilité. Vélos électriques, véhicules à gaz ou électriques, plan de mobilité d'entreprise.

Éléments naturels et paysagers. Biotopes, infiltration des eaux de pluie, végétalisation de toit ou de façade, murs en pierres sèches naturelles.

Action spécifique pour 2012:

Fort du succès rencontré avec l'action 2011, la Commune d'Ecublens attribue à nouveau une subvention de **Fr. 100.-** pour l'achat d'un **abonnement CFF demi-tarif** aux 100 premiers nouveaux abonnements. Le renouvellement n'est pas pris en considération.

Pour bénéficier d'une subvention:

1. Consultez les dispositions du fonds communal d'encouragement pour le développement durable sur le site de la commune [www.ecublens.ch / accueil](http://www.ecublens.ch/accueil) et procurez-vous les formulaires de demande de subvention (téléchargeables sur notre site ou disponibles à la réception du service des bâtiments, de l'épuration des eaux et du développement durable).
2. Vérifiez que toutes les conditions d'octroi soient remplies.
3. Complétez le formulaire relatif à la subvention souhaitée et ajoutez les annexes demandées.
4. Envoyez votre dossier complet au centre technique communal, commission du fonds du développement durable, ch. des Esserts 5, 1024 Ecublens.

5. Une fois le projet terminé, envoyez les documents complémentaires si nécessaire.

6. Une décision écrite vous sera donnée dans les plus brefs délais.

N'hésitez pas à obtenir des informations complémentaires auprès du service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, au chemin des Esserts 5, au 021 695 60 12 ou à bâtiments@ecublens.ch.

Nous vous encourageons vivement à profiter de toutes ces subventions.

Danièle Petoud Leuba

Municipale des bâtiments, de l'épuration des eaux et du développement durable

Le Dé Blanc, une ludothèque à Ecublens!



En date du 26 janvier 2012 a eu lieu la séance constitutive de l'Association pour la ludothèque d'Ecublens.

Le comité, composé de 5 membres, s'est d'ores et déjà réuni à deux reprises, en présence de la Conseillère Municipale aux affaires culturelles M^{me} Anne-Claude Gilli Studer. La ludothèque Le Dé Blanc ouvrira ses portes au mois de septembre 2012, lorsqu'elle pourra intégrer ses locaux dans le futur bâtiment socioculturel sis à la route du Bois 27 à Ecublens.

Dans l'intervalle, le comité travaille à mettre en place le fonctionnement de la ludothèque, à rechercher des fonds en vue de l'achat de jeux et à créer le réseau de contacts nécessaire au bon fonctionnement de ce lieu. Une annonce pour l'embauche d'un(e) ludothécaire à temps partiel est publiée sur le site internet de la commune d'Ecublens www.ecublens.ch.

L'Association recherche encore des bénévoles pour assurer l'accueil des utilisateurs, l'aide au conseil et au prêt, la participation aux animations, etc.

Si vous êtes intéressé(e), contactez Monsieur Frédéric Hubleur, Président, par mail à info@ledeblanc.ch.

Nouveaux horaires de la bibliothèque

Après les vacances d'été, la Bibliothèque communale prendra ses quartiers dans le Centre socioculturel actuellement en construction à la route du Bois 27.

Pour une transition tout en douceur, nous augmentons déjà les plages d'ouverture dès le lundi 23 avril 2012, selon les horaires suivants:

Lundi:	15h	- 19h
Mardi:	14h	- 20h
Mercredi:	15h	- 19h
Jeudi:	15h	- 19h
Vendredi:	9h30	- 11h30

Toute l'équipe de la bibliothèque se réjouit de vous accueillir et de vous servir.



Lors de sa séance du 16 février 2012,
le Conseil communal
a approuvé le préavis suivant:

• **Préavis No 2/2012**

Aménagement d'un Ecopoint au chemin
du Bochet – Demande de crédit

Programme de législature de la Municipalité

Pour cette législature, la Municipalité a élaboré un programme. Celui-ci représente un engagement formel et public à l'égard du Conseil communal et de la population, même s'il ne découle d'aucune base légale. Ce document permet à l'autorité exécutive de faire part de sa vision des objectifs politiques et financiers à mener sur ces cinq prochaines années. Il ne préjuge pas de la totalité des décisions à venir, les circonstances pouvant amener des éléments inconnus à ce jour et justifier des changements.

Au cours de cette législature, la Municipalité entend améliorer encore la qualité de vie à Ecublens et le bien-être de sa population, en présentant toutefois un programme réaliste tant sur le plan de la faisabilité politique que sur celui des contraintes financières.

Le centre socioculturel, qui ouvrira ses portes à la fin de l'été 2012, permettra d'élargir la palette de prestations dans le domaine de la jeunesse, de la petite enfance ou de la culture. En effet, la bibliothèque communale, la garderie Domino, le réfectoire scolaire et le centre de jeunes déménageront dans des locaux neufs et plus spacieux.

Le programme de législature ainsi que des compléments d'informations concernant les préavis peuvent être consultés et téléchargés sur notre site internet www.ecublens.ch.

Cartes journalières

Tout habitant sur la commune peut obtenir un abonnement CFF général au porteur, valable un jour pour Fr. 40.–. Il donne le droit de circuler en 2^e classe en Suisse :

- Sur toutes les lignes CFF, de bateaux et de car postaux
- A demi-tarif sur la plupart des lignes de chemins de fer privées
- Dans les transports publics de nombreuses villes

Huit AG Flexicards pré-datées sont en vente pour chaque jour de l'année.

Une journée sur le lac Léman pour Fr. 20.–

La Municipalité d'Ecublens met à disposition des habitants de la commune trois abonnements généraux de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valables sur les croisières événementielles).

Prix: Fr. 20.– par jour et par abonnement



Une caution de Fr. 50.– (par abonnement), remboursable lors du retour, est demandée. Ces offres sont valables toute l'année pour tous les habitants d'Ecublens, alors profitez-en!

Réservation à:
Bourse communale
Place du Motty 4
1024 Ecublens
Tél. 021 695 33 30

Passeport vacances

destiné aux élèves domiciliés à Ecublens



Vente:

lundi 30 avril au vendredi 4 mai 2012 de 8 h. 30 à 11 h. 30 à la réception du bâtiment administratif, rte du Bois 6 à Ecublens. Une photo format passeport est nécessaire

Activités:

du lundi 9 juillet 2012 au dimanche 22 juillet 2012, du lundi 13 août 2012 au dimanche 26 août 2012

Âges:

Passeport vacances traditionnel:
enfants nés entre le 1^{er} juillet 1996 et le 30 juin 2003

Passeport farniente:

enfants nés entre le 1^{er} juillet 1996 et le 30 juin 1999

Coût:

Passeport vacances traditionnel:

50 fr. par enfant

45 fr. dès le 2^e enfant d'une même famille

Passeport farniente:

35 fr. par enfant

Commune d'Ecublens
Case postale 133, 1024 Ecublens
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30

Au chemin de la Colline 5
Greffes Municipales
Tél. 021 695 33 10

Service de la culture, des sports et de la jeunesse
Tél. 021 695 33 50

A la place du Motty 4
Contrôle des habitants
Tél. 021 695 33 70
Lundi fermeture à 18 h

Bourse communale
Tél. 021 695 33 30

Service des affaires sociales et de la petite enfance
Tél. 021 695 33 80

Office du personnel
Tél. 021 695 33 01

Agence d'assurances sociales (AVS, PC, LEAM, AF)
Case postale 133
Tél. 021 695 33 83
Lundi, mardi jusqu'à 16 h 30
Mercredi, jeudi, vendredi fermé l'après-midi

Jubilaires

A l'occasion de leur 90^e anniversaire, une délégation de la Municipalité a eu le plaisir de rendre visite à:

M^{me} Post Jeanne, née le 18.02.1922 (n° 1)

M^{me} Bichsel Rosa, née le 20.02.1922 (n° 2))



Pour son 99^e anniversaire:

M^{me} Comte Benjamine, née le 24.02.1913 (n° 3)



Et pour son 101^e anniversaire:

M^{me} Curchod-Dessemontet Isabelle, née le 12.02.1911 (n° 4)



Nous leur souhaitons
nos meilleurs vœux
de santé.

Photos © Eublens Infos

Au chemin des Esserts 5

Service des bâtiments

Tél. 021 695 60 10

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30

Service des travaux

Tél. 021 695 60 10

Lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30

Vendredi: fermeture à 15 h 30

Service de l'urbanisme et des constructions

Tél. 021 695 60 10

Lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30

Police des constructions

Tél. 021 695 60 10

Lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30

A la route du Bois 2

Police, poste de Ville

Tél. 021 632 71 17

A la route du Bois 6

Direction des Ecoles

Case postale 136

Tél. 021 557 11 11

Lundi à vendredi de 7 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30

Fermé le mercredi après-midi

L'Espace Pallium s'adresse à tous les proches de personnes en situation palliative du canton de Vaud. Il offre un espace d'échange, de soutien et une écoute personnalisée qui permet aux proches de décharger leurs peines et de reprendre leur souffle. Les professionnelles de l'Espace vous conseillent et vous orientent **gratuitement** dans le réseau cantonal de soins palliatifs. Elles vous informent sur vos droits et vos devoirs en tant que proches et sont à l'écoute de vos besoins, sans obligation ni jugement. L'Espace Pallium vous propose un lieu de respiration ouvert toute l'année, librement ou sur rendez-vous.

Durant l'année 2012, l'Espace Pallium organise trois rencontres pour les proches,

animées par son parrain le philosophe Alexandre Jollien. Les thèmes abordés seront les suivants:

- **Comment instaurer le dialogue avec la personne malade?**
Le mercredi 6 juin 2012
- **Le changement de rôle dans la famille**
Le mercredi 5 septembre 2012
- **Comment se ressourcer quand on est proche?**
Le mercredi 7 novembre 2012

Ces cafés ont lieu de 17 h 30 à 19 h à l'**Espace Pallium, place Pépinet 1, 1003 Lausanne**
Tél. 0800 660 660

Ouverts à toutes et à tous



Après la fête ...assure le retour



En 2011, le Service Pyjama a proposé des solutions de transport à près de 90000 personnes, entre 1h et 4h le week-end. Bien que la fréquentation reste importante, nous observons cette année un léger recul du nombre de voyageurs (-5%) en comparaison à 2010.

Afin d'intensifier la promotion de ce service, il est prévu, dans un premier temps, d'accroître sa visibilité sur les sites Internet des sociétés partenaires, en le présen-

tant comme une solution à part entière en complément des offres de transport. Par ailleurs, au printemps 2012, une nouvelle campagne de communication a été lancée



Consultation gestion de budget spécialisée

pour les ressortissants-es des communes de l'Ouest lausannois

Vous avez des difficultés financières, de gestion de budget ou des dettes?

Le CSP Vaud assure dans votre région des consultations sociales données par des spécialistes du désendettement qui vous proposent:

- des informations et des conseils,
- un accompagnement pour établir un bilan financier et travailler sur votre budget et vos dettes.

Pour tout renseignement, s'adresser au **CSP Vaud tél. 021 560 60 60** ou appeler **INFO BUDGET tél. 0840 4321 00** (appel gratuit depuis le réseau fixe) du lundi au jeudi de 8h30 à 13h00.

Consultations dans les locaux de l'Association **Le Défi, rue de Lausanne 3, à Bussigny** ou au **Centre Social Protestant, rue Beau-Séjour 28, à Lausanne**
info@csp-vd.ch
www.csp.ch/vd



Prochain don du sang à Ecublens:
Judi 26 avril de 14h30 à 19h à la Grande Salle du Motty

avec des relais d'information porteurs et percutants adaptés au public-cible. Quant au nouvel horaire en vigueur depuis le 11 décembre, il réserve plusieurs améliorations de l'offre aux voyageurs du Nord vaudois. En effet, le train Pyjama qui circulait les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, de Cossonay à Lausanne, part désormais d'Yverdon-les-Bains (départ 2h06), arrêts à Chavornay, Cossonay, Bussigny et Renens. Cette liaison nocturne supplémentaire est la bienvenue pour les noctambules entre Yverdon-les-Bains et Lausanne.

L'équipe M23 d'Ecublens aux championnats suisses!



Debout de g. à dr.:
Shanon Berger –
Corinne Jegge – Joan
Jordan – Elodie Beyeler
– Céline Furiga – Annaïk
Zuber – Aline Matter –
Devant de g. à dr.:
Kathleen Berger –
Manon Carlin – Sandy
Walchli – Danielle
Danowski – Annie
Wuffli – Jodie Berger –
Zoé Morax
*Manquent: Mahalia
Giotto et Maude Jenni*

Si l'on en croit le président Charly Rothen, cela faisait bien 25 ans que les jeunes joueuses d'Ecublens ne s'étaient pas octroyé le droit, réservé habituellement aux seuls VBC Cheseaux et Cossonay, de participer à la finale des championnats suisses des moins de 23 ans.

Pour parvenir à cette confrontation prestigieuse, Ecublens a réalisé, en poules de qualification, quelques exploits significatifs parmi lesquels on note l'élimination de Cossonay, puis le gain de sets face à des équipes comptant dans leurs rangs des joueuses professionnelles de l'équipe nationale (Koeniz – Volero - Aesch) et enfin la première place de sa poule de qualification, en demi-finale, en compagnie de Volero et devant Giubiasco et Franches-Montagnes. Parvenues à ce stade de la compétition, les

protégées de l'entraîneur Pierre Berger se devaient de carburer à 120% pour espérer tenir tête, en finale, aux 11 ténors du pays. Et c'est malheureusement à ce moment que le sort frappait l'équipe, la privant sur blessure, de Kathleen Berger, sa passeuse-phare, dont l'expérience en ligue supérieure promettait de tirer le groupe. Zoé Morax la remplaçait mais devait, elle aussi, compter avec une cheville en délicatesse, relayée par la promiseuse Jodie Berger. C'est donc avec des ambitions limitées que les filles se rendaient à Zurich en ce 18 février avec les seules Shanon Berger, Sandy Walchli et Aline Matter possédant l'expérience de la ligue nationale.

Le premier match les voyait perdre logiquement contre Aesch Pfeffingen, future championne suisse. Elles gagnaient ensuite

contre Lugano mais rataient l'accession aux places d'honneur en se désintégrant contre Dynamo Seewy.

Le dimanche, 3 courtes défaites, dont deux au tie-break, les condamnaient à la 12^e place. Pour la majorité des filles, la participation à cette finale était une première et elles ont eu la chance d'affronter les meilleures joueuses du pays et de conforter leur expérience au contact des stars du volley suisse. Et si on considère les forces en présence, elles ont vraiment toutes carburé à 120% pour grappiller des sets et inquiéter les habituées de ligue A, se positionnant dans le Top 12 des juniors du pays. A ce niveau, la jeune Danielle Danowski a prouvé, à presque 15 ans, qu'elle possédait le potentiel pour devenir une excellente libero. Mahalia Jenny et Manon Carlin ont également livré une bonne prestation alors que les centrales Corinne Jegge, Annaïk Zuber et Elodie Beyeler surprenaient par leur sans gêne dans un rôle difficile. La jeune Céline Furiga prouvait aussi que l'avenir lui appartient. Il n'a manqué finalement que la régularité pour que cette belle équipe ne se classe à un rang plus conforme à ses possibilités, les moments de catastrophe succédant à ceux où tout semblait leur réussir. L'entraîneur Pierre Berger était néanmoins très satisfait de la prestation de l'invitée surprise de ces championnats.

Comment éveiller son talent artistique

Depuis six mois, une école de peinture s'est ouverte à Ecublens. Les cours sont animés par Marie Thuler, artiste diplômée de l'École des beaux-arts de Russie et de l'Université de Moscou dans le domaine du design et de l'architecture.

D'origine russe, Marie Thuler est venue en Suisse en 2006, où elle s'est mariée. Etablie à Ecublens depuis 2010, elle est mère de deux petits enfants.

Personne passionnée par la peinture depuis son plus jeune âge, elle désire transmettre ses connaissances et son plaisir de créer. C'est dans ce but qu'elle s'est approchée de la Municipalité d'Ecublens pour lui faire part de son intention d'ouvrir une école de peinture. Répondant à son vœu, les autorités communales ont mis à la disposition de Marie Thuler, une salle dans le collège de la Coquerellaz.

Ainsi a pu voir le jour, l'école d'arts «Aquarelle», une école qui se veut sérieuse et dont les buts sont, en plus de l'apprentissage

des diverses techniques de dessin et de peinture, de développer le potentiel artistique des élèves, de faire connaissance avec l'histoire de l'art, de découvrir les objets dans leur volume et de comprendre le jeu et les nuances des couleurs.

Les cours de deux heures environ, sont donnés les mercredis après-midi aux enfants de six à quinze ans et aussi aux adultes. Actuellement une quinzaine d'élèves sont répartis en petits groupes.

Jamais à court d'idées et de projets, un programme artistique en plein air pour le Passeport Vacances est déjà prévu en juillet et août prochain. Des expositions des travaux d'élèves

pourraient être organisées à la Galerie du Pressoir.

Avec Marie Thuler, le dessin et la peinture sont à la portée de tous. Pour tout renseignement: tél.: 079 605 22 28.



Des élèves attentifs aux bons conseils de Marie Thuler

Festival Rock Band Night

Le 9 mars dernier a eu lieu la première édition du Festival Rock Band Night organisé par la société de développement Ecublens Animation. Cette première édition a été une réussite et s'est déroulée dans une ambiance « rock » très sympathique.

Ecublens Animation remercie tous les organisateurs ainsi que les groupes qui se sont produits: AM:PM (photo n° 1); The league of Gentlemen (n°s 2 et 3); The fifth is a girl (n° 4); Hollyhock (n°s 5, 6 et 7) et Trust the lighthouse (n° 8).



ecublens
société de développement





s animation
veloppement

CK
ND
SHY



Traitement des jardins... Attention danger!

Les jardiniers, les agriculteurs, les employés communaux ainsi que de nombreux particuliers utilisent des substances chimiques pour lutter contre les insectes et les champignons. Ces substances peuvent avoir des effets secondaires indésirables sur l'homme et l'environnement.

Nous vous rappelons ci-dessous quelques points qui, pour évidents qu'ils paraissent, n'en sont pas moins primordiaux, et que chaque utilisateur doit garder en mémoire:

- les substances chimiques peuvent mettre en danger la santé des hommes qui les manipulent, comme aussi celle de tierces personnes,
- une application incorrecte de ces substances peut être nocive, voire fatale, pour le bétail, les abeilles et les animaux sauvages, ainsi que pour les ennemis naturels des parasites tel que les coccinelles mangeuses de pucerons,
- une pollution, même mineure, des eaux et des sources peut porter préjudice à la qualité de l'eau potable et empoisonner la faune aquatique.

Celui qui doit néanmoins recourir à des produits chimiques lira très attentivement le mode d'emploi, calculera avec précision le dosage et utilisera la bonne technique d'application. Il s'inquiétera aussi des risques que vont encourir les abeilles ou les poissons et il tiendra compte du délai d'attente dû à la toxicité du produit. En outre:

- il ne procédera pas à un traitement lorsqu'il y a danger que le produit soit emporté par le vent ou lessivé par l'eau,
- il s'abstiendra de fumer, de manger et de boire de l'alcool au cours des travaux de pulvérisation (danger d'absorption du produit multiplié),
- il portera des vêtements appropriés,
- il se lavera les mains et le visage au savon et nettoiera ses vêtements,
- il ne souillera pas le fourrage destiné au bétail,
- il conservera tous les produits dans leur emballage d'origine, dans une armoire fermée à clé, à l'écart des aliments, des médicaments, du fourrage, des engrais et des enfants, ainsi qu'à l'abri du gel et au sec. L'armoire portera l'inscription «poison».



Les restes inutilisables de produits phytosanitaires et autres substances chimiques seront rendus au fournisseur ou remis au centre de collecte des produits toxiques. En revanche, l'eau de rinçage peut être déversée dans les conduites d'égouts, pour autant que celles-ci soient raccordées à une station d'épuration. Mais il est strictement interdit:

- de se débarrasser des toxiques en les abandonnant dans les décharges publiques,
- de les déverser dans des cours d'eau ou des eaux dormantes,
- de les enterrer.

C'est en observant toutes ces règles que l'on pourra sauvegarder le monde animal et végétal.

Premier secours en cas d'intoxication

Si l'intoxication est faible, on transportera le blessé chez le médecin; mais si l'intoxication est importante, on procédera aux premiers secours.

En cas d'absorption de substance toxiques:

- lui faire boire beaucoup d'eau.

En cas de respiration de gaz:
– amener de l'air frais et réchauffer la personne.

Lorsqu'il y a eu contact avec la peau:

- enlever les vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau courante les parties du corps touchées.

En cas de giclure dans les yeux:

- rincer l'œil pendant au moins dix minutes et maintenir les paupières largement ouvertes.

Le numéro de secours du centre toxicologique (145) pourra vous aider dans votre sauvetage.

Christian Luthi

Contremaître – Voirie et espaces verts

Eclairage public défectueux?

Nous vous rappelons que si vous constatez un candélabre défectueux, vous pouvez informer le Service intercommunal de l'électricité (SIE SA). Votre aide nous est très utile. Deux possibilités s'offrent à vous pour les joindre.

- Au N° de téléphone 021 631 51 11 pendant les heures de bureau.
- Par messagerie électronique à l'adresse ep@sie.ch

Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement

VOTRE DEUXIÈME APPAREIL AUDITIF



PHONAK
AUDED S SMART IX CERAMIC

SONIX

audition

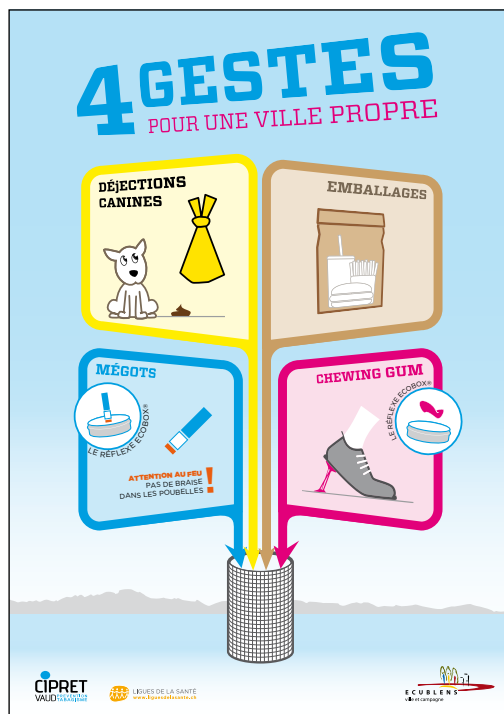
GARANTIE PRIX
Nous vous remboursons la différence si vous trouvez meilleur marché!

ECUBLENS 021 694 20 30 Centre comm. (Magasin Berdoz Optic)

A l'achat d'un appareil référencé dans cette offre, Sonix offre un 2^e identique jusqu'au 31.12.12. La référence peut évoluer, contactez Sonix pour plus d'informations.

Les mégots? Dangereux pour la santé et pour la planète!

Pour la deuxième année consécutive, la commune d'Ecublens et le CIPRET-Vaud collaborent pour sensibiliser la population



aux questions de littering et de promotion de la santé. 72 milliards de mégots sont en effet jetés chaque année dans la nature et polluent durablement nos villes et notre environnement. Contrairement à la croyance populaire, les mégots et les filtres ne sont pas biodégradables et ne font que se diluer, en plusieurs années, au contact de l'eau ou du sol. De plus, les enfants en bas âge et les animaux risquent de les avaler, ce qui est dangereux pour leur santé. Rappelons en effet que les cigarettes contiennent environ 4000 substances; le fumeur en absorbe une grande quantité, mais une partie d'entre elles reste dans les filtres (nicotine, résidus de pesticides, métaux lourds, gaz toxiques tels que l'ammoniaque, etc.).

Pour remédier à ce problème, les cendriers de poche permettent d'attendre la poubelle la plus proche pour jeter sa cigarette. Et pour ceux qui le désirent, arrêter de fumer est une solution plus radicale... La majorité des fumeurs parviennent à se débarrasser seuls de leur



de soutiens et de conseils existent, comme la ligne nationale stop-tabac 0848 000 181 (numéro gratuit et en différentes langues).

Le CIPRET-Vaud

Le CIPRET-Vaud, Centre d'information pour la prévention du tabagisme, est au service de la population, des entreprises et des professionnels de la santé et de l'éducation du canton de Vaud. Il développe de projets spécifiques dans les domaines de la promotion d'une vie sans tabac, la protection contre la fumée passive ainsi que le conseil et l'aide à l'arrêt.

www.cipretvaud.ch

Audrey Delmonico
CIPRET-Vaud

Le coin des gourmands

Le temps des cerises ne dure pas longtemps. Pourtant c'est si bon et si beau... Vite, vite, remplissons nos bouches afin de s'en délecter sur nos tartines tout au long de l'année:

Confiture de cerises à l'amande amère

Préparation:

1. Laver, équeuter, dénoyauter et couper en deux ou en quatre les cerises. Peser et mettre dans une grande casserole.
2. Ajouter le jus de citron.
3. Cuire à feu doux jusqu'à ce que les fruits soient tendres.
4. Ajouter 80 % du poids des fruits en sucre (soit environ 1 kg, un peu moins si vos fruits sont très sucrés).
5. Ajouter 1 c. à s. d'arôme amande amère (voir conseil du fabricant)
6. Porter à ébullition et cuire à feu vif en remuant sans arrêt pendant environ 15 min.
7. Vérifier la tenue de votre confiture (poser sur une assiette une goutte de confiture, laisser refroidir, étaler la confiture et contrôler la texture). Si la confiture est trop liquide, ajouter l'agar-agar, cuire 1 à 2 min.
8. Verser dans des bocaux stérilisés et séchés, fermer le couvercle et laisser refroidir.

- 1,5 kg de cerises noires
- 1 kg de sucre
- 1 jus de citron
- arôme amande amère
- 1 c. à c. d'agar-agar



Étiquettes: Les étiquettes pour vos pots de confiture de cerises à l'amande amère sont disponibles sur notre site internet www.ecublens.ch. Imprimez, découpez et collez-les sur vos bocaux refroidis en les humectant avec un peu de lait froid. Epongez le surplus de lait avec un papier absorbant.

Mamie Berthe

IMPRESSUM

ÉDITEUR RESPONSABLE
Commune d'Ecublens

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION
PCL Presses Centrales SA

COMITÉ DE RÉDACTION
Stéphanie Cacciatore,
Philippe Chevalley, Laureen Croset,
Anne-Claude Gilli-Studer,
Pascale Manzini, Serge Nicod,
Jean Petter

ADRESSE DE LA RÉDACTION
Ecublens Infos
Case postale 133 – 1024 Ecublens
E-mail: laureen.croset@ecublens.ch

DÉLAIS	PARUTIONS
RÉDACTIONNELS	
4 mai 2012	5 juin 2012
10 août 2012	11 septembre 2012
2 novembre 2012	4 décembre 2012

Paraît 5 fois par année
Tirage: 6400 ex.

Aussi disponible sur www.ecublens.ch

Les articles insérés dans ce journal sont de la seule responsabilité de leurs auteurs quant à leur contenu et leur forme.

ANNONCES COMMERCIALES

Larg. x haut.

62 x 50 mm	Fr. 250.–
62 x 100 mm	Fr. 450.–
128 x 50 mm	Fr. 450.–

Grande salle du Motty

Ecublens

Thé dansant

Mercredi 18 avril

14h00-17h00



Orchestré par Ziquet

Entrée : 5 CHF (1^{ère} boisson s/alcool offerte)